

de sa probité et de sa morale, et n'allez pas réduire aux mesquines proportions d'un combat singulier et d'une guerre de personnes, une question où il s'agit du bien-être, de la santé, de l'amélioration de toute une population, un intérêt saint de philanthropie et d'humanité.

Toutefois, les fins de non-recevoir accumulées par M. Nohac contre les demandeurs de la destruction, ont un côté sérieux, une logique puissante, un point d'appui dans l'histoire et dans les faits : seraient-elles moins concluantes ou moins spécieuses, si elles étaient exemptes de passion et de partialité?—Je n'ai eue pour but que d'annoncer un livre : je ne veux ni ne peux traiter à fond ici cette grande question, mais je me réserve de le faire plus tard dans un résumé général des débats. Je ne discuterai donc pas les opinions de M. Nohac, car ce serait prématurément se ranger sous une bannière et faire choix d'un camp. La question, selon moi, ne sera solidement établie et jugée que du jour où elle aura été discutée avec gravité par quatre hommes pratiques et compétents, un médecin pour les rapports hygiéniques, un agronome, un géologue et un jurisconsulte, à la suite d'une longue et surtout d'une minutieuse enquête faite par des commissaires qui auront quatre années et non *quatre jours* pour opérer.

Le style de M. Nohac est vif, pressant, concis : son tour est net et sa pensée spirituelle. Tout le monde, ennemi ou partisan de l'inondation, voudra lire ce livre, qui prouve que l'auteur est fort instruit et a embrassé sa thèse sous tous les points de vue.

Et maintenant, quant au cœur de M. Nohac, on ne peut croire qu'il soit décidément hostile à des hommes et à des choses, de propos délibéré. Il s'est trompé, à son insu, sur la forme à donner à ses opinions ; voilà tout ce qu'il est permis d'admettre.

Joseph BARD,

de la Soc. roy. d'Emulation et d'Agriculture du dép. de l'Ain.